

COMMISSION NATIONALE RUNNING PV CNR N° 3 DU 24 OCTOBRE 2020 EN VISIOCONFERENCE

Présidence Michel HUERTAS

Présents Sylvaine BON, Jean-Jacques CACHOU, Roland CORGIER,
Jean-François DELASALLE, Olivier GUI, Jean-Marc GARCIA, Jean-Marie GRALL,
Jean-Claude LEBOULICAUT, Christine MANNEVY, Philippe PELLOIS, Nicolas PIN,
Lahcen SALHI, Adrien TARENNE, Jean-Pierre WATELLE

Excusés Patrice BINELLI, Alain FATHER, Jean-Jacques GODARD, Jean-Claude LOUISON,
Isabelle MARECHAL, Jean SALOME, Annette SERGENT-PETIT

1. MOT DE BIENVENUE ET INFORMATIONS DIVERSES PAR LE PRESIDENT

Michel HUERTAS remercie toute l'équipe de la CNR pour la contribution de tous ses membres tout au long de cette olympiade. Il exprime également son plaisir d'avoir présidé cette commission très soudée, à l'écoute de l'ensemble des organisateurs et athlètes. De même, les différents contacts de la CNR avec les services fédéraux ont toujours été de qualité et constructifs.

Le Président préconise, que lors de la prochaine olympiade, les réunions de la CNR (actuellement trois par an) soient plus nombreuses afin d'éviter des ordres du jour trop chargés.

Il précise encore que La Fédération Française d'Athlétisme, qui a toujours été superbement accueillie lors des différentes manifestations organisées à Saint-Martin-Vésubie (Championnats de France de trail et du kilomètre vertical), s'est associée à la démarche initiée par le département des Alpes-Maritimes dans le cadre d'un appel à la solidarité nationale.

2. RETOUR SUR LES CHAMPIONNATS DE FRANCE ANNULÉS

- **Course verticale (12 juillet) Val d'Isère (ARA)**
Les Championnats de France de Course Verticale à Val d'Isère ont été annulés en mai ;
- **Semi-Marathon (20 septembre) aux Sables d'Olonne (P-L)**
Les Championnats de France de semi-marathon aux Sables d'Olonne ont d'abord été reportés en septembre puis, annulés.
- **Trail (04 octobre) (PCA)**
Les Championnats de France de Trail prévu en mai à Salers ont été reportés début octobre à Gap puis, annulés.
- **Marathon (25 octobre) Rennes (BRE)**
Il n'y a pas eu de championnat de France de marathon en 2020 suite à l'annulation du « Marathon vert Rennes Konica Minolta ».

A noter qu'à ce jour, aucun marathon officiel n'a eu lieu en 2020 en France !

3. POINT SUR LES CHAMPIONNATS DE FRANCE 2020

● **Ekiden (13 septembre) Liévin (H-F)**

Remercions encore la Ligue d'athlétisme des Hauts de France pour l'organisation de ces Championnats de France dans un contexte contraint par la crise sanitaire.

A noter une mise en place innovante pour la gestion des relais permettant d'avoir une zone de relais fluide et « aérée ».

La participation a été légèrement plus faible que les années précédentes (environ 70 équipes pour 80 habituellement). On attendait une plus forte participation des clubs (peur d'une annulation de dernière minute ?) avec le peu de compétitions proposées en running actuellement.

De belles performances ont été réalisées par des équipes habituées au podium dans cette discipline.

Le Rapport d'arbitrage souligne une compétition réussie.

● **Montagne (27 septembre) Dévoluy (PACA)**

Les coureurs

600 inscrits au total. La participation a été similaire à celle de l'an dernier malgré la neige qui a rendu l'accès routier difficile et a durci les conditions de course.

Covid

Bonne gestion des contraintes COVID. On peut regretter l'attroupement en intérieur devant l'écran de la webtélé. En raison du Covid, la remise des prix a été faite au fur et à mesure des arrivées. Cela a permis de faire monter sur le podium toutes les catégories.

Organisation

Le club support de Gap Hautes Alpes Athlétisme est rôdé aux compétitions. Il a fourni un jury important. L'office du tourisme manquait un peu d'expérience pour l'organisation de courses à pied mais tout s'est bien déroulé.

Suivi des abandons

Bon dispositif au niveau du PC course.

Habillage de l'événement

Habillage conforme aux directives fédérales.

Athle.fr

Deux articles sont parus sur athle.fr, un la veille de l'événement et un autre le lundi matin.

Licences

Problèmes particuliers cette année :

- tous les clubs n'avaient pas compris que la licence 2020 était valable jusqu'au 1er novembre 2021, sous réserve que le club soit réaffilié ;
- le délégué technique a dû refuser des athlètes car le club n'était pas affilié ;
- quelques athlètes avaient une licence 2020 compétition. Puis ? ils ont pris une licence running 2021, aussi ne pouvaient-ils plus courir les « France ! »

Olivier GUI fait remarquer que, sur le plan sportif, ces Championnats ont été d'un très bon niveau avec notamment la présence des athlètes qui avaient participé aux Championnats du monde.

Il fait également « remonter » qu'un suivi « live » a été mis en place. Cela fut une très belle retransmission. Ce concept vidéo a été financé par le Comité Olympique.

Cahier des charges

Quelques précisions devraient être apportées au cahier des charges.

Inscriptions en ligne

- La société d'inscription en ligne doit être agréée. Elle devra mettre en place un blocage pour l'inscription sur les épreuves « Championnats de France », si l'athlète ne fournit pas son n° de licence et s'il n'a pas une licence compétition.
- Avec le webservice, le contrôle est facile.

Chronométrie

La société de chronométrie doit fournir à l'officiel Logica durant le déroulement de chaque course, un fichier intermédiaire format Logica et, immédiatement après le dernier arrivant, le fichier Logica final.

A l'arrivée, il faut installer un écran de télévision pour que les bénévoles puissent facilement repérer les premiers de chaque catégorie.

Rang, nom, prénom, temps, catégorie, sexe, club, nationalité, rang dans la catégorie dossard.

Suivi des abandons

Un pointage manuel ou informatique doit être mis en place pour connaître les dossards des partants.

Distribution des dossards

- Prévoir un poste par tranche de 150 à 200 coureurs,
- 1 poste pour les jeunes (cadets à juniors),
- 1 poste pour les femmes adultes,
- 2 postes pour les hommes adultes (le partage se fait en fonction du numéro de dossard),
- 1 poste pour tous les opens.

A la charge de l'organisateur :

Lors de la préparation des dossards, les dossards catégorie devront être joints, voire même agrafés avec le dossard « numérique ».

Protocole

L'organisateur prévoira une équipe de 3 personnes pour la remise des médailles ainsi qu'une équipe de 4 bénévoles pour récupérer les athlètes et les personnalités remettant les médailles.

➔ **La CNR valide cette proposition de modification du cahier des charges.**

● 24h (10 et 11 octobre) Vierzon (CEN)

L'organisation a accueilli cette compétition avec beaucoup de détermination, tout en devant respecter les mesures sanitaires imposées.

Les modifications dans les installations (principalement les zones de ravitaillements) ont permis de maintenir les gestes barrières, sans trop pénaliser les coureurs.

La satisfaction des organisateurs a été de voir une participation record pour l'épreuve.

La présence d'une grande partie des meilleurs athlètes du moment promettait de voir une belle compétition.

Les performances enregistrées sont assez bonnes dans l'ensemble, surtout chez les féminines avec quelques meilleures performances individuelles.

Au final, la satisfaction des participants et des organisateurs était pleinement partagée.

Le seul regret peut-être : celui de savoir qu'il n'y aura pas de repeneur pour l'organisation de ces Championnats de France de 24 heures.

- ⇒ Jean François DELASALLE et Alain FATHER demandent une modification du cahier des charges : à savoir un seul dossard pour l'ultra fond, sachant que le port de la ceinture est autorisé et facilite le changement de tenue.

4. POINT SUR LES CHAMPIONNATS DE FRANCE 2020 10KM A ST OMER LE 29 NOVEMBRE

Jean-Pierre WATELLE a contacté le Cabinet de la Préfecture.

Celui-ci espère avoir une réponse entre le 9 et le 15 novembre relative à la possibilité ou non d'organiser la compétition.

- ⇒ Michel HUERTAS fait remarquer que la FFA, avec la Ligue des Hauts de France, s'est engagée à informer les clubs le 6 novembre prochain sur le maintien ou non des Championnats de France. Cette date sera donc respectée.

5. POINT SUR LES CANDIDATURES DES CHAMPIONNATS 2021

- **Les Championnats de France de 100km à Belvès**
Les championnats des 100 km sont programmés à BELVES, le samedi 17 avril 2021.
Il ne sera pas organisé de réunion préparatoire. La réunion organisée pour l'édition 2020 a été annulée.
- **Les Championnats de France 24h à Brive**
Pour les championnats de 24 heures, programmés à BRIVE les 13 et 14 mai 2021, une réunion préparatoire s'est tenue le 21 octobre dernier.
- **Les Championnats de France à Langueux de 10 km le 19 juin 2020**
Il s'agit d'une organisation rodée qui doit en être à son 5ème Championnat de France.
La réunion technique est à prévoir.
- **Les Championnats de France à Rennes le 25 octobre 2020**
Le marathon de Rennes sera support des Championnats de France de marathon le 24 octobre 2021.
- **Les Championnats de Course Verticale**
Les championnats auront lieu le 11 juillet à Val d'Isère. Il faudrait mettre en place une visioconférence pour actualiser les données de la réunion préparatoire de 2020.
- **Les Championnats de France de Trail le 23/05 à Salers**
La période de qualification de qualification s'étalera du 01/01/2020 au 04/04/2021 inclus.
Dates d'engagement du 06/12/2020 au 11/04/2021.
Les athlètes déjà qualifiés devront s'engager courant novembre.
Les trails à label régional sont aussi qualificatifs. Pour être qualifié, le coureur devra arriver dans un pourcentage correspondant à sa catégorie.
Quotas
 - 550 codes pour le 53 km
 - 850 codes pour le 32km
 - Les athlètes qualifiés seront informés au fur et à mesure de leur qualification. Ils devront demander un code à francetrail2021@athle.fr
- **Les Championnats de France de Montagne**
Suite au renoncement du Dévoluy pour 2021, nous avons eu des réponses de Cluses et Méribel.
Les dossiers sont en cours de finalisation.

6. HOMOLOGATION DES RECORDS

Record en Instance d'Homologation (IH)

Espoirs Femmes :

Semi - Marathon 1H 12' 51" JULIEN Mélody AS Montredon 17/10/20 à GDYNIA (Pol)

(Attente résultat contrôle anti-dopage)

Record non homologué (NH)

Marathon 2H 23' 41" CALVIN Clémence Martigues Sports Athlé 14/04/19 PARIS

(Suite décision du Conseil d'Etat)

Meilleure performance française non homologuée (NH)

EKIDEN équipe féminine Athlé St Julien 74 2H 27' 18" 14/09/2020 LIEVIN (HF)

(1 athlète étrangère dans l'équipe, Mercylène JERONOH (KEN))

7. BILAN OPERATION RUN 2K CHALLENGE ET PROJETS ACTIONS DEVELOPPEMENT RUNNING TENANT COMPTE DU CONTEXTE SANITAIRE

Adrien TARENNE souligne l'importante mobilisation des clubs pour cette opération :

- 180 inscrits,
- Plus de 210 créneaux Run 2K Challenge proposés,
- 6000 participants.

95% des clubs sont satisfaits et souhaitent participer en 2021.

L'équilibre fidélisation - recrutement est discutable mais l'opération a beaucoup plu.

Des ajustements seront faits pour optimiser l'expérience des participants et l'accompagnement des clubs organisateurs.

Opérations développement running à venir

- Asics World Ekiden : événement proposé par Asics qui sera relayé auprès des clubs et pour lequel nous allons créer un challenge spécifique clubs FFA.
- Promotion du cross : campagne de communication qui accompagnera la saison (si elle est maintenue) et ayant pour but de favoriser l'accès aux compétitions de cross-country.
- 5km virtuel : événement de running virtuel proposé avant les fêtes aux licenciés et à tous les contacts running de la Fédération.

8. ASPECTS INTERNATIONAUX

Cross-Country aux Jeux Olympiques

Le CIO devrait annoncer avant la fin de l'année sa réponse quant à la demande d'intégration du Cross-Country au programme des JO de Paris 2024 : il s'agirait d'une course de relais de 15 équipes de 4 coureurs (2 hommes et 2 femmes).

Conséquences du COVID

- o Les Championnats du Monde du Semi-Marathon à Gdynia (Pologne) ont été reportés d'avril 2020 aux 16 et 17 octobre 2021.
- o Les Championnats du Monde de Cross-Country prévus en mars 2021 en Australie ont été reportés à 2022.

- Les Championnats d'Europe de Courses de Montagne qui devaient se tenir à Cinfaes (Portugal) ont été reportés à 2021 ; ceux de Cross-Country (Dublin en décembre) n'auront pas lieu.
- L'IAU a annulé tous les Championnats de Longues Distances et la WMRA en a fait de même avec ses Championnats de Courses de Montagne.
- Les Championnats d'Amérique du Sud de Marathon 2021 qui devaient se dérouler à Kourou (Guyane) seront sûrement reportés à 2022.

Courses à label IAAF/WA : sur les 166 courses figurant à ce calendrier, 107 ont été annulées (19 ont eu lieu entre le 1er janvier et le 8 mars ; une seule (Karlovac) a eu lieu en juillet et 39 devaient se dérouler au cours du dernier trimestre). Pour la France, seule devrait être organisée la Corrida de Houilles le 27 décembre.

Calendrier 2021

22/23 mai :	Championnats du Monde IAU des 24H à Timisoara (ROU)
27 au 30 mai :	Championnats d'Europe Masters de trail et Courses de Montagne à Val Tramontina (ITA)
20 juin :	Coupe du Monde de Courses de Montagne Cadets à Ambleside (GBR)
3 juillet :	Championnats d'Europe de Courses de Montagne à Cinfaes (POR)
3 au 5 septembre :	Championnats du Monde Masters de Courses de Montagne à Telfes (AUT)
31 octobre :	Championnats du Monde des 50Km à Taipei
12 décembre :	Championnats d'Europe de Cross-Country (Turin ou Dublin !)

Calendrier 2022-2024

EA a confié à l'Espagne (El Paso) l'organisation en 2022, des premiers Championnats d'Europe « off road » (trail + montagne montée seulement + montée « up and down »).

Par contre, l'EA a officiellement attribué à la France la deuxième édition (en 2024). Organisée sur le plan technique par la « Maxi Race » d'Annecy, cette compétition se déroulera au Grand Revard / La Feclaz.

Les compétitions de Courses de Montagne pour lesquelles Gap était potentiellement candidat ont été reportées à 2022 : Championnats du Monde Masters et la Coupe du Monde des Cadets.

Records du monde

Pour les femmes, il existe deux listes de records du monde (et de records d'Europe) selon que la performance a été réussie dans une épreuve spécifique aux femmes (« women only ») ou lors d'une course « mixte ».

Malgré un programme très réduit de courses sur le plan international, 4 records du monde ont été battus (celui établi récemment en Pologne est, pour le moment, « en instance homologation »).

Masc	5K	12'51	Joshua CHEPTEGEI	UGA	Monaco (MON)	01/02/2020
Masc	10K	26'24"	Rhonex KIPRUTO	KEN	Valencia (ESP)	01/2020
Fém	Semi (women only)	1H05'16"	Peres JEPCHIRCHIR	KEN	Gdynia (POL)	10/2020
Fém	Semi (mixed race)	1H04'31"	Ababel YESHANEH	ETH	Al Khaimah (UAE)	02/2020

Chaussures

Au courant de l'année 2020, WA a publié 4 circulaires concernant la réglementation des chaussures. Dans la dernière (datée du 16 octobre), WA a tenu à préciser que cette nouvelle règle devait être appliquée uniquement lors des championnats nationaux seniors et juniors ainsi que lors des épreuves internationales donnant droit à l'attribution de primes d'un montant supérieur à 50,000 US\$.

9. PRESTATAIRES D'INSCRIPTION EN LIGNE ET DE CHRONOMETRIE

Au cours de la réunion « chronométrie » interne qui avait eu lieu fin 2019, avait été acté un certain nombre de modifications (arrêt de la tacite reconduction, agrément payant, ...). Suite aux nombreuses annulations 2020 engendrant une forte baisse d'activité pour tous ces prestataires, nous avons décidé de reporter ces changements pour fin 2021.

Actuellement, nous avons quelques procédures d'agrément en cours. Les délais de réponse des services « juridique » et DSI sont, pour diverses raisons, relativement longs, ce qui entraîne des procédures d'agrément qui durent trop longtemps. La date de validité des licences repoussée au 01/11/20 a engendré de nombreux dysfonctionnements pour les prestataires d'inscription en ligne.

Concernant la demande de la LIFA, les référents « chronométrie » souhaitent que cette structure effectue des prestations avant d'entamer une procédure d'agrément l'année prochaine ; cela permettrait de valider la bonne prise en compte du cahier des charges et ne nous mettrait pas en porte-à-faux envers les demandeurs à qui nous avons demandé de patienter un an.

10. REGLEMENT DES COMPETITIONS RUNNING 2021

Qualification exceptionnelle :

Jean-Marc GARCIA demande à ce qu'une harmonisation de l'information soit inscrite dans le règlement des compétitions :

« Avoir réalisé un podium scratch **homme ou femme** lors d'un Championnat de France durant les saisons sportives N et N-1 (**sans caution**), »

⇒ Michel HUERTAS lui demande d'effectuer ces modifications dans le règlement des compétitions.

11. RECOMMANDATIONS SANITAIRES POUR LE CROSS COUNTRY

Afin d'accompagner les organisateurs de cross-country, un guide de recommandations sanitaires a été élaboré pour l'organisation de cross-country et la lutte contre la propagation du virus COVID-19.

Les recommandations proposées sont une aide à l'organisation pratique des événements ainsi qu'à la réflexion opérationnelle. Les termes de ce document sont susceptibles d'évoluer en fonction de la situation sanitaire et des dispositions gouvernementales et locales, applicables selon le territoire concerné par l'organisation des événements. Ce guide est consultable sur le site FFA à l'aide du lien ci-dessous. :

<https://www.athle.fr/pdf/docffa/recommandations-sanitaires-cross-country.pdf>

12. QUESTIONS DIVERSES

GARCIA Jean-Marc

- Le point sur la réduction des labels

Mise en place en 2019, cette réduction devait s'accompagner d'une meilleure lisibilité des labels, d'une promotion plus importante. Rien n'a été fait.

A ce jour, sur 71% des épreuves, la réduction n'est pas appliquée.

Il convient de s'interroger sur l'intérêt de cette mesure pour laquelle les organisateurs n'ont pas eu de contreparties.

- Point sur les labels : Calog épreuves non validées par le niveau régional

Cross

Label national : 7 (1 CEN, 1 G-E, 1 I-F, 4 P-L)

Label régional : 13 (2 G-E, 5 I-F, 1 N-A, 1 NOR, 1 OCC, 3 P-L)

Running

Label international : Semi-marathon de Fort de France

Label national : Ekiden de Paris

Label régional : 22 (1 CEN, 1 G-E, 2 GUA, 6 I-F, 1 Mar, 2 NA, 1 N-C, 2 OCC, 7 PL)

➔ **Michel HUERTAS contactera les présidents de CRR.**

- Les challenges : faut-il prévoir dans le règlement leur annulation si pandémie ?

La CNR propose :

Si les Championnat de France ou si la moitié des épreuves ne peuvent pas se dérouler, le classement du challenge sera affiché à titre indicatif. Il n'y aura ni remises des prix, ni points pour les clubs à l'issue de ce challenge.

- Informations sur « jaimecourir »

40% de mails adressés à jaimecourir concernant des plaintes sur le fait d'avoir payé le pass et ne pas avoir reçu le document. Cela donne une mauvaise image.

DELASALLE Jean-François

- Peut-on mieux préciser dans les guides des labels qui doit désigner les juges-arbitres sur les compétitions labellisées (en particulier pour le cross). Dans mon esprit, la réponse est la CRR, pour ceux qui ne sont pas désignés par la CNR.

➔ **La CNR valide cette proposition** : c'est la CRR qui désignera les juges cross sauf sur les « France de cross où ce sera la CNR.

- Ultra marathon : peut-on demander d'ajouter 5 codes pour les épreuves autres que le 100km et les 24 heures ? Sont concernées les courses de 6 heures (nombreuses), 12 heures, 48 heures, 72 heures et les 6 jours. Ceci permettrait de mieux repérer les résultats, éventuellement de labelliser des épreuves de ce type (aux mêmes conditions que les autres) et de valider des performances pour l'IAU sur ces types de courses de grand fond. Certains organisateurs sont demandeurs d'une reconnaissance fédérale de leur discipline.

➔ *Jean-Marc GARCIA propose que des nouveaux codes soient attribués pour ces épreuves afin que les athlètes puissent les repérer plus facilement. Accord de la CNR.*

PIN Nicolas

- Les « courses connectées » : l'organisateur doit-il demander un certificat médical aux engagés ?

Michel HUERTAS se renseignera auprès du service juridique.

- National Ekiden Séries : Faut-il préparer une édition 2021 ?

Michel HUERTAS demande à Nicolas PIN d'effectuer une enquête auprès des organisateurs.

CACHOU Jean Jacques

- **Elections des CDR et situation COVID (Jean-Jacques CACHOU)**

Les textes initiaux prévoient pour les élections des CDR, que les membres de droit soient les organisateurs des compétitions qui se sont déroulées l'année précédente.

Deux solutions sont possibles sur proposition de l'équipe juridique :

1/ Une interprétation stricte du texte ; (mais on ne serait pas solidaire avec la gêne du moment)

2/ Considérer à titre exceptionnel que les organisateurs dont la compétition était inscrite au calendrier fédéral 2020 soient des membres de droits.

➔ *Michel HUERTAS précise avoir déjà répondu à des appels téléphoniques et courriels de CDR dans le sens de la deuxième proposition. La CNR valide donc le point 2 à l'unanimité.*

- **Règle 5 WA au sujet de chaussures autorisées, la règle est**

- Applicable sur les compétitions internationales, nationales pour les catégories de seniors et Juniors,
- WA n'a pas terminé ses travaux sur le sujet en collaboration avec les fabricants de chaussures puisqu'un projet fin 2020 doit être apporté.

Le sujet est délicat et assez lourd en termes d'applicabilité de la règle pour les organisateurs, officiels et athlètes. Plus de 130 paires de chaussures ont été approuvées et sont donc officiellement acceptées. Cette liste est importante et non exhaustive. Pour faire un parallèle avec le talon d'assurance que tout le monde a sur son pare-brise, la chaussure n'a pas d'identification en dehors de la marque (13 marques sont identifiées mais il est rappelé non exhaustif)

Il pourra être plus que délicat pour un officiel non formé à identifier ce qui est autorisé de ce qui ne l'est pas. Sur le terrain, la difficulté sera présente pour faire appliquer cette règle et il sera également difficile de l'expliquer aux formateurs et candidats du running.

Pierre WEISS a été informé de cette difficulté. On en saura plus en 2021 en fonction d'un certain nombre de dates :

- le 28 juillet 2020 : la liste des chaussures approuvées est sortie,
- après le 28 juillet 2020 les chaussures devront être approuvées par WA,
- du 31 janvier 2021 au 8 août 2021, la période sera transitoire pour mettre en application les directives de décembre 2020.

- **Point « justifications de la validité des chaussures »**

- En cas de doute sur la nature des chaussures, une attestation sur l'honneur peut être exigée par l'officiel pour que l'athlète donne des précisions sur ses chaussures.
- Un formulaire de récupération des chaussures sera mis en place pour expédition et analyse WA des chaussures.

- **Formation informations**

- Les formations ont repris en mode allégé par moment
- Première formation juge trail réalisée en début septembre 2020
- Lancement des formations de juge cross en début décembre 2020
- Point sur les documents disponibles sur l'OFA
- Point sur les VAE : il n'y aura pas de VAE pour le passage du chef juge running
- Module : posture du chef juge ne sera pas un module de passage obligatoire pour le parcours du chef juge running

- **Organisation formation de chef juge**

Une communication vers les formateurs est en cours.

Michel HUERTAS
Président de la CNR